



Département du MORBIHAN

2025/07/11/21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, également convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUAPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOUËDEC Jean-Michel, PERON Matthieu, PICARDA Styren, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham (*départ à 21h35*), TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à LE ROUX Véronique, LE GRAND Mickaël à LE GOFF Dominique, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, TROALEN Anne à PICARDA Styren, ULLIAC Morgane à BOUËDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc à PERON Matthieu.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 28/10/2025
Convocation affichée le : 31/10/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 20
Procuration (s) : 7

Reçu en Préfecture de VANNES le 18/11/2025
Publié ou notifié le 20/11/2025
Certifié exécutoire le 20/11/2025
A GOURIN, le 20/11/2025....

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H

21- DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ORGANISATION DU FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES PAR L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la proposition de la commission des Finances, réunie le 27 octobre 2025, d'allouer à titre exceptionnel et dans le cadre du projet d'équipement de projecteur et de serveur, une subvention d'un montant de 136 € à l'Association du cinéma Jeanne d'Arc



Envoyé en préfecture le 18/11/2025
Reçu en préfecture le 18/11/2025
Publié le
ID : 056-215600669-20251107-D2025071121-DE

Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

ADOPTE la proposition de la commission des Finances, réunie le 27 octobre 2025, d'allouer à titre exceptionnel et dans le cadre du projet d'équipement de projecteur et de serveur, une subvention d'un montant de 136 € à l'Association du cinéma Jeanne d'Arc

A Gourin, le 7 novembre 2025

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.